

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1994)
Heft:	61: Catherine Destivelle . l'exploit au féminin
Artikel:	L'étonnante épopée des Suisses dans la guerre de Vendée. Partie 1, Une surprenante présence
Autor:	Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'étonnante épopee des Suisses dans la guerre de Vendée

PAR ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE



HISTOIRE

LE MESSAGER SUISSE
AVRIL 94

22

1^{re} partie

Une surprisenante présence

Il y a deux cents ans, l'ouest de la France était ravagé par une terrible guerre civile qui opposa "bleus" républicains et "blancs" royalistes. Que diable allaient-ils faire dans cette virée de Galerne ? Des Suisses participèrent de part et d'autre à ce combat sans merci. Qui étaient ces Suisses égarés dans les guerres de Vendée ? D'où venaient-ils ? Voici, dans une série, leur étonnante histoire.

En novembre 1793, les représentants du peuple français, envoyés dans les départements de l'Ouest par la Convention, signalent avec surprise, dans les rangs de l'armée catholique et royale en marche vers Granville, en Normandie, la présence si stupéfiante dans ces lieux de Suisses. Dans le même temps, dans un rapport du 24 novembre 1793 sur la guerre de Vendée, l'agent secret Venet, résidant à Lausanne, évoque un corps de 1800 étrangers, composé en partie de Suisses nommés "les invincibles et qui doivent faire des merveilles dans toutes les occasions" [cité par Pierre le Bastard de Villeneuve, "l'Echo de la guerre de Vendée dans la correspondance des agents de la République en Suisse" in : "Revue du Souvenir Vendéen", 1979, n° 129, p.19].

Qui étaient ces Suisses égarés dans les guerres de Vendée ? D'où venaient-ils ?

LA FAUSSE PISTE DES GARDES-SUISSES DE NORMANDIE

L'existence des Suisses de Vendée reste, faute d'archives, entourée d'une aura de mystère. Dans l'ouvrage que le major Paul de Vallière a consacré aux Gardes-Suisses, un petit paragraphe concerne le détachement de ce régiment envoyé en Normandie à la veille du 10 août 1792. Selon cet auteur, une partie de ces hommes aurait formé un corps de 120 hommes au service de la Vendée, dernier flambeau miraculeusement préservé de la force monarchique [Paul de Vallière, "Le régiment des Gardes-Suisses", Lausanne Paris, 1912, p.183]. Or le périple des Gardes-Suisses" en Normandie ne nous mène pas au sud de la Loire. En fait, après avoir erré d'étapes en étapes au milieu d'une population globalement hostile, le détachement du lieutenant soleurois Karrer fut licencié à Dieppe le 17 septembre 1792 et les 300 hommes purent au choix prendre parti dans les armées de la

République ou rentrer dans leurs foyers. Pour se rendre durant cet été 1792 au sud de la Loire, ils auraient d'ailleurs dû avoir la prémonition que la Vendée se souleverait l'année suivante. En fait, ceux qui vont se retrouver au cœur du conflit le plus tragique que connaît la Révolution Française avaient parfois suivi un cheminement encore plus étonnant. Ainsi, le soldat Joseph Comtesse, du Pays de Porrentruy, de la compagnie colonelle aux Gardes Suisses, blessé le 10 août, explique dans une lettre du 4 septembre 1822 qu'il "a rejoint l'armée des Princes en Allemagne, d'où il a passé dans l'armée royale de la Vendée et y a fait toutes les campagnes en qualité de capitaine [Archives Fédérales Berne D 2060 FOL. 27. Lettre certifiée par d'anciens Gardes-Suisses]. Il précise encore" qu'après la dissolution des armées royales, il a passé en Amérique dans un corps à la solde de l'Angleterre". Il se retira ensuite pendant 24 ans dans les colonies espagnoles avant de revenir à Paris en mai 1822.

L'ORIGINE DES SUISSES DE VENDÉE

La chute de la monarchie entraîna le licenciement des troupes suisses capitulées au service du Roi, sur décret de l'Assemblée Nationale du 20 août 1792. Toutefois, parmi les centaines d'hommes qui restèrent en France après 1792, il s'en trouva quelques-uns pour combattre en Vendée. La plupart des Suisses qui iront servir en Vendée proviennent des 293 Gardes-Suisses rescapés du 10 août qui avaient été emprisonnés au Palais-Bourbon à Paris et qui ne furent pas massacrés comme on a coutume de le répéter. Un décret du 20 août autorisa les officiers, sous-officiers et soldats, servant dans les régiments suisses à rester au service de la France. Ils vont s'empresser d'y souscrire. Le 13 septembre, le Comte Louis Auguste-Augustin d'Affry, administrateur des troupes suisses au service de la France, expliqua à la Diète suisse d'Aarau que, parmi les Gardes qui sont à Paris, "plusieurs ont été contraints par la nécessité, ou par une misère urgente à prendre parti dans les troupes françaises" [AAEP, Suisse 431, vol. 47]. Plus tard, d'Affry reconnaîtra que 300 sous-officiers et soldats se sont engagés dans l'armée française [SAB, B 144, fol. 213], en particulier dans la Légion germanique, créée le 4 août 1792, laquelle consistait en une troupe légère de toutes armes. Avant de devenir des héros en Vendée, près de 300 Gardes-Suisses rescapés de l'enfer

parisiens furent par conséquent des soldats de la République, ce dont les rares survivants ne se vanteront pas plus tard. Lorsque le fusilier Jean-Fidèle Bersy, du Cugy, dans la Broye fribourgeoise, réclama en 1823 la médaille "Honneur et Fidélité", depuis son domicile de Doué, dans le département du Maine et Loire, il passe directement du fait qu'il a été dangereusement blessé le 10 août, à celui qu'il a "ensuite servi dans l'armée royale de la Vendée où il s'est fixé" [Archives fédérales, Berne, D 2080, fol. 258 et 260]. Or - à moins que nous soyons en présence de deux homonymes - il était devenu adjudant dans les troupes de la République avant de démissionner comme lieutenant en 1796. S'il a bien servi en Vendée, sa mémoire quant au camp auquel il avait appartenu effectivement semble lui avoir joué quelque tour sous la Restauration.

Quoi qu'il en soit, le fait d'avoir servi d'un côté plutôt que de l'autre n'atteste en rien les opinions politiques de ces hommes.

L'engagement du côté des républicains fut pour la plupart d'entre eux la manière la plus efficace de s'en sortir, voire de grader ou d'éviter de revenir dans leur patrie qu'ils avaient quittée souvent faute de perspective d'avenir.

LE RALLIEMENT À L'ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE

A Paris, des incidents ne tardèrent pas à éclater en novembre 1792 entre les soldats français patriotes et les soldats suisses de la République suspectés d'incivisme. Le 5 novembre 1792, une pétition de "citoyens composant la Légion germanique" fut envoyée au "Conseil général de la Commune, à l'effet d'être admis à nommer leurs chefs, en lieu et place de Gardes-Suisses, de gens du 10 août et de purger leur corps d'un venin aussi dangereux" [AN, W 251, N°291]. Ce fut un ministre de la guerre d'origine vaudoise, Jean-Nicolas Pache, qui dut régler le problème. L'envoie de la Légion germanique en Vendée entraîna sa perte. Elle fut finalement licenciée après le combat de Saumur du 9 juin qui vit la défaite des républicains. Ce jour-là, les rebelles vendéens firent prisonniers la plupart des fantassins suisses, lesquels s'empressèrent de se rallier à eux. On peut supposer que parmi ces rescapés de la journée du 10 août, certains s'étaient engagés dans la Légion germanique pour passer aux royalistes à la première occasion venue.